Document generated on 06/04/2025 6:37 p.m.

Rabaska
Revue d'ethnologie de l'Amérique française

RABASKA
Revue d'ethnologie de l'Amérique française

Les cercueils de la maison funéraire Germain Lépine à Québec. La vitre du dernier regard : 1845-1945

The caskets produced by the Germain Lépine Funeral Home in Québec City: A final gaze through the glass, 1845-1945

Brigitte Garneau

Volume 19, 2021

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1082737ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1082737ar

See table of contents

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)
1916-7350 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Garneau, B. (2021). Les cercueils de la maison funéraire Germain Lépine à Québec. La vitre du dernier regard : 1845-1945. *Rabaska, 19*, 29–51. https://doi.org/10.7202/1082737ar

Article abstract

The author of this article takes a fresh look at the evolution of caskets in Québec City since the mid-nineteenth century. Having discovered that several generations of the Cécile and Robert Lépine family handed down two wooden caskets that each included a glass window, she consulted the archives of the Germain Lépine Funeral Home, founded in 1845. It stood at 715 Saint-Vallier East in the Saint-Roch district of Québec City until 1975. Her enquiry has uncovered different categories of caskets and also the roles they played in funeral rites, most notably after the deaths of children and adolescents.

© Société québécoise d'ethnologie, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Les cercueils de la maison funéraire Germain Lépine à Québec. La vitre du dernier regard : 1845-1945

Brigitte Garneau

Anthropologue sociale et culturelle
Cofondatrice de Pierres mémorables, Québec

Introduction

La maison funéraire Germain Lépine a été fondée en 1845 dans le quartier Saint-Roch à Québec et y a eu sa place d'affaires au 715 rue Saint-Vallier Est jusqu'en 1975. Cinq générations de Lépine y ont travaillé. Les héritiers de la famille Cécile et Robert Lépine ont conservé une vaste collection d'objets funéraires que j'ai pu étudier de 2017 à 2020. Parmi ceux-ci, deux cercueils en bois munis d'une vitre ont retenu mon attention. J'ai voulu identifier, d'une part, leur date de confection et, d'autre part, la place qu'ils occupaient parmi l'ensemble des modèles offerts. Mes démarches pour répondre à ces questions m'ont amenée à consulter la documentation des Lépine et leurs archives déposées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). C'est ainsi que j'ai pu retracer dans les journaux des ventes les différentes catégories de cercueils qu'ils ont fabriqués à partir du milieu du XIX^e^ siècle, situer ces deux cercueils vitrés parmi l'ensemble de leur production et analyser leurs caractéristiques. Toutes ces recherches ont permis d'ajouter de nouvelles connaissances sur les rituels funéraires à Québec depuis le milieu du XIX^e^ siècle jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle.

I. Les cercueils de la maison funéraire Germain Lépine

En 1845, Germain Lépine (1821-1899), meublier, ouvre un atelier dans la basse ville de Québec où il confectionne des meubles d'usage courant, fabrique des cercueils et se procure ses premiers corbillards[1]. À cette époque, en milieu rural comme en milieu urbain, les cercueils sont faits en bois, un

1. Ce sont des « corbillards tout en bois, montés sur les poteaux et couverts de draperies de deuil ». Voir J.-Charles Gamache, *Histoire de Saint-Roch de Québec et de ses institutions 1829-1929*, Québec, Imp. Charrier et Dugal Ltée, 1929, p. 130 ; 139.

à la fois, selon la taille du défunt. En 1855, il s'affiche comme entrepreneur de pompes funèbres offrant des cercueils de « toutes grandeurs et de tous prix et confectionnés avec le plus grand soin », des corbillards à louer, ainsi que des « crêpes et fournis à ordre et au goût de chacun[2] ». En 1866, son bilan annuel indique déjà 259 cercueils vendus. Son fils aîné qui hérite de l'entreprise en 1897 remplace les vieilles installations de son père par une manufacture de cercueils, une remise, un garage, des logements et un bâtiment en brique de trois étages. Le feu ravage la manufacture en 1934 et en 1949. Malgré sa fermeture durant plusieurs mois, ses descendants continueront de confectionner des tombes[3] jusqu'en 1968, tout en mettant à la disposition de la clientèle des produits riches et variés provenant d'autres régions québécoises, canadiennes et étatsuniennes.

1. Les cercueils traditionnels à partir des années 1845

Dans ses journaux des ventes, Lépine ne donne pas de détails sur les caractéristiques de ses premiers modèles. Il les désigne la plupart du temps par le mot « cercueil » et il précise l'essence de bois seulement quand il les confectionne en noyer. Entre 1855 et 1865, les catégories varient peu : en bois, recouvert de drap, avec un fond plombé, en noyer, avec une boîte pour le contenir. En 1867, dans une annonce parue dans le tout nouveau quotidien *L'Événement*[4], il propose « un assortiment complet et varié de cercueils en fer et en bois de toutes grandeurs, à des prix très réduits[5] ». En dépit de cette publicité, les cercueils en fer n'auront pas la vedette : à peine une douzaine seront vendus entre 1867 et 1890. Pourtant, la loi de 1888 stipule que les « cadavres qui sont transportés d'une paroisse à une autre doivent être enfermés dans des cercueils métalliques remplis de désinfectants et fermés hermétiquement[6] ». On leur préfère ceux recouverts de drap ou en noyer noir qu'on fait plomber et déposer dans une boîte de sécurité. Le fait qu'on lui commande en 1876 pour un chanoine trois réceptacles – un cercueil en zinc, un en chêne et une boîte – constitue une exception. Cela fait écho à une tradition chez l'élite cléricale qui n'avait pas fait vœu de pauvreté, contrairement aux communau-

2. Fonds Famille Lépine, Banq Québec, P906, S2.

3. Le mot « tombe » est employé dans cet article comme l'équivalent du mot « cercueil », car il est courant au Québec d'assimiler les deux termes. Il s'agit d'un emploi populaire régional, d'ailleurs relevé au *Glossaire du parler français au Canada*, 1930. Nous savons cependant qu'en français international, le mot « tombe » équivaut à une sépulture (fosse et monument).

4. Le journal *L'Événement* a été fondé en 1867 et est disparu l'année de son centenaire en 1967. Il est considéré comme un symbole de la ville de Québec. Voir Georges-Henri Dagneau, « L'Histoire de "L'Événement" », *Cap-Aux-Diamants*, vol. 1, nº 2, été 1985, p. 35-38.

5. *L'Événement*, Québec, 8 juin 1867. Annonce reproduite dans Claude Corriveau, « Les Véhicules hippomobiles au Québec », mémoire de maîtrise, Faculté des lettres, Université Laval, mars 1990, p. 235.

6. Denis Goulet, *Brève Histoire des épidémies au Québec. Du choléra à la Covid-19*, Québec, Septentrion, 2020, p. 84.

tés religieuses masculines et féminines. Par ailleurs, c'est à compter de 1883 que les cercueils blancs paraissent pour la première fois dans ses registres.

Une publicité réalisée pour souligner le 100e anniversaire de l'entreprise en 1945 donne un aperçu de ce à quoi ressemblaient les cercueils en bois fabriqués par Germain Lépine. Dans la vitrine du commerce, on y voit deux modèles traditionnels à six côtés avec un élargissement au niveau des épaules, l'un avec une croix, l'autre avec une ouverture vitrée.

Publicité réalisée pour souligner le 100e anniversaire de l'entreprise G. Lépine, 1945
Source : Fonds Famille Lépine, BANQ Québec, P906, S2

En 1888, le célèbre photographe Jules-Ernest Livernois immortalise « une prière au cimetière des Sœurs de la Charité de Québec[7] » desservies par l'entreprise de Germain Lépine. On y retrace les fosses creusées pour accueillir ce type de tombe. En 1968, Marc Lépine, qui travaille déjà avec son père Robert à l'âge de 15 ans, relate que, fidèles à leurs vœux de pauvreté, ces religieuses choisissaient du sapin qu'elles faisaient protéger d'une toile bleu-gris qualifiée par son père de « popeline[8] », un terme issu du nom de la

7. Cette photographie a été d'abord publiée dans Michel Lessard, *Québec, ville du Patrimoine mondial : images oubliées de la vie quotidienne 1858-1914*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1992, p. 92. Par la suite, on la retrouve dans sœur Anne-Marie Gagné, « Cause de la révérende Mère Mallet : étapes menant à la béatification », *Inventaire du patrimoine religieux immatériel du Québec*, 2 mars 2010, [www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=391], page consultée le 1er mai 2021.

8. Le terme « popeline » est issu du nom de la ville de Poperinge, en Flandre, connue pour ses

ville de Poperinge, en Flandre, connue pour ses draps. La technique consistait à appliquer sur la matière brute un tissu formant une sorte de tapisserie. Il ne s'agissait pas d'objets de luxe pour autant. Selon deux entrepreneurs interviewés par l'archéologue Rébecca Janson, « seuls les cercueils bas de gamme, fabriqués à partir de bois mou (comme l'épinette par exemple), étaient recouverts de la sorte afin de leur donner une apparence plus élégante[9] ».

2. Les cercueils modernes à partir des années 1890

De profonds changements marquent les années 1890 en ce qui a trait aux matériaux, aux formes, aux couleurs et aux tissus des contenants funéraires décrits dans les journaux de ventes de cette maison funéraire. En 1890, à l'aube de la deuxième phase de l'industrialisation (1897-1929), un nouveau type de cercueil fait son apparition dans les registres : le *casket.* Ce terme anglais, décliné tantôt au féminin au XIXe siècle et souvent au masculin au XXe siècle, désigne généralement un coffre rectangulaire qui s'ouvre avec des charnières à l'arrière, par opposition au cercueil hexagonal (le *coffin* en anglais) qui possède un couvercle autonome. Toutefois, les caractéristiques de ce cercueil moderne, par opposition au cercueil traditionnel, varient selon les auteurs qui débattent du sujet. Trois interprétations subsistent. Soit on affirme que la différence repose essentiellement sur la forme : le cercueil moderne est rectangulaire, alors que le cercueil traditionnel est hexagonal avec un élargissement au niveau des épaules. Comme le traditionnel épouse la forme du corps et se rétrécit en allant vers les pieds, il permet d'épargner du bois lors de sa confection[10]. Pour sa part, une fois refermé, le moderne paraît « plus réconfortant pour les personnes en deuil qu'un récipient en forme de corps humain[11] ». Soit encore on met l'accent sur le fait que le cercueil moderne s'ouvrirait et se fermerait comme un coffre à bijou avec des charnières, alors que le cercueil traditionnel possède un couvercle séparé qu'on cloue ou visse dessus, d'où l'expression « enfoncer le dernier clou du cercueil ». Soit enfin on réserve le terme à une tombe rectangulaire en métal[12] recouverte d'une

draps. Il est présent en France sous la forme « papeline » dans les *Statuts des marchands de drap d'or* de 1667 et redevient « popeline » par la suite. Voir Centre national de ressources textuelles et lexicales, [www.cnrtl.fr/definition/popeline], page consultée le 26 mars 2019.

9. Rébecca Janson, *op. cit.,* p. 113.

10. « The Difference Between a Coffin and a Casket », *Today I Found Out*, [www.todayifoundout.com/index.php/2011/12/the-difference-between-a-coffin-and-a-casket/], page consultée le 23 février 2019.

11. Kara Kovalchik, « What's the Difference Between a Coffin and a Casket ? », *Mental Floss*, 23 juin 2016, 4 p., [mentalfloss.com/article/81835/whats-difference-between-coffin-and-casket], page consultée le 1er mars 2019.

12. « The History of Caskets. Where do Coffins and Caskets Originate ? », *The Rich and Age Old History of Caskets,* [www.memorials.com/History-of-Caskets-information.php], page consultée le 1er mars 2019.

vitre pleine longueur, comme celle créée en 1885 pour le colonel Grant, et susceptible de retarder la décomposition du corps.

Dans la fabrique des Lépine, le cercueil moderne prend différents aspects avant de devenir le lit somptueux que l'on connaît**.** Dès son arrivée sur le marché dans les années 1890, l'extérieur peut être recouvert de drap, de « drap de crêpe », de tissu « frappé » ou de velours, à l'instar du cercueil traditionnel. À l'intérieur, son coffre peut être rembourré, « pouffé », avoir des coins plissés, des capitons et être garni d'ornements tels que des panneaux de satin ou des rideaux avec des franges. Toutefois, sur une photographie de 1914, il se présente avec un couvercle autonome. Ce n'est qu'au fil du temps qu'on l'équipera de charnières. Le couvercle s'ouvre alors sur toute sa longueur ou bien il est coupé en deux sections à partir de la taille du défunt. Robert Lépine (1916-1980) rapporte qu'en 1937, celui qui s'ouvrait à demi était très lourd. On l'appuyait sur des paires de tréteaux en cuivre pour le supporter. « Recouvert de broderie, parce que c'était moins lugubre, et avec six poignées quand c'était un cercueil de grand luxe », l'intérieur était en soie blanche et « de la ripe de bois » (copeaux) en constituait le matelas. À la tête, un oreiller permettait de donner une position plus élevée au haut du corps. L'intérieur du panneau ouvert était recouvert de soie blanche qui « cachait les défauts de construction du bois ». Le modèle ouvert à demi était d'une plus grande qualité que celui dont « le panneau s'enlevait complètement[13] ».

A. Le cercueil moderne, sans les services d'embaumement

La mention du *casket* (cercueil moderne) en 1890 coïncide avec les premiers embaumements à domicile réalisés par Adélard Lépine (1871-1945), reconnu comme le premier embaumeur du Québec. Adélard a commencé à exercer son art en 1892, soit six ans avant d'embaumer le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898), réputé dans la tradition orale pour être la première personne qu'il aurait traitée[14]. Ce dernier en aurait fait la demande avant sa mort afin de donner l'exemple. Les vingt-quatre premières dépouilles qu'Adélard embaume entre mars 1892 et décembre 1902 sont systématiquement inhumées dans un cercueil moderne, à l'exception de celle d'une « jeune fille en pension à Ste-Anne » enterrée dans un cercueil en bois de rose. On aurait tort de penser que ce cercueil rectangulaire était réservé aux seules dépouilles embaumées. Au contraire, à la fin du XIXe siècle, de nombreux individus l'achètent pour leurs proches sans les faire traiter. Même au XXe siècle, comme le signale Robert Lépine, qui a commencé à travailler avec

13. Robert Lépine, entrevue accordée à *Bulletin régional,* sous le titre « Coût des funérailles », Radio-Canada, 26 novembre 1975.

14. Sylvie Tremblay, « De Germain Lépine à Lépine-Cloutier ltée », *Cap-aux-Diamants*, no 38, été 1994, p. 56.

son père Henri-Jules (1886-1951) en 1937, il y avait des familles aisées qui ne voulaient pas entendre parler de la thanatopraxie, s'imaginant qu'on mutilait le corps[15]. Elles achetaient quand même ces coffres luxueux.

Les choix, sans l'achat des services de l'embaumeur, varient comme pour les cercueils traditionnels. En 1891, monseigneur Antoine Labelle[16], mort à Québec, est transporté par train à Saint-Jérôme dans un « *casket* en noyer noir ». En 1892, l'abbé Édouard Demers de Saint-Philippe de Néri est ramené dans sa paroisse par la voie ferrée dans « une *casket* recouverte de drap ». En 1897, le « sergent major Fellowes » achète « une *casket* recouverte de drap » pour sa femme et un cercueil blanc « nouveau-né » pour son bébé. Pour les enfants, on préfère les blancs. En 1894, 1895 et 1896, un enfant de cinq mois, une petite fille de quatre ans et un enfant de sept ans sont ensevelis dans « une *casket* en velours blanc avec des rideaux ». En 1896, « l'honorable Flynn » commande « une *casket* blanche avec des rideaux en satin et des franges d'argent » pour sa fille de treize ans. En 1899, « A. Dessane » offre à son enfant de huit ans « une *casket* blanche avec une vitre ».

B. La vitre adaptée à tous les cercueils

Dans la dernière décennie du XIX^e^ siècle, une autre innovation occupe une large place dans les registres : la vitre. La mention d'un « cercueil avec une vitre » débute en décembre 1890 pour les funérailles de feu Robert Gagné « ordonnées par M. Verret ». Puis, en février 1892, « un *casket* vitré » est commandé par monsieur Georges Tanguay, marchand de fleurs de la basse ville. La vitre constitue donc « un extra » pour les cercueils traditionnels et modernes. La liste des articles funéraires offerts en 1920 est éloquente à cet égard. Toutes les catégories de coffres funéraires – les « *Caskets* Domette Blanc », les « Cercueils Couverts en Domette blanc Unis », les « Cercueils et *Caskets* vernis » et les « Cercueils et *Caskets* couverts » – sont offerts avec ou sans vitre. Seuls les plus dispendieux – les « *Caskets* Canapé en Peluche Blanche, Doublés » – n'ont pas cette option.

En 1971, Léopold Lépine rencontre des journalistes pour leur présenter un projet de musée funéraire. Il leur montre des cercueils vitrés « fabriqués

15. Fonds Thanatos, « Table d'embaumement à domicile », entrevue réalisée avec Robert Lépine, S-6690 F1105, Archives de folklore, Division de la gestion des documents administratifs et des archives, Université Laval, 1979, vidéo, 30 min. Ce vidéo est la version finale d'un autre vidéo intitulé *Rites funéraires, partie 2*, S-6693 F1105 produit par les ethnologues en train de tourner.

16. « Bien connu sous le nom de curé Labelle, il est aussi surnommé le roi du Nord […]. Principal artisan de la colonisation de la région des Laurentides et du développement de son réseau ferroviaire, il […] est sous-commissaire (sous-ministre) du Département de l'agriculture et de la colonisation de 1888 à 1890. » Voir Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture et des communications, « Labelle, Antoine » dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, 2016, [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq].

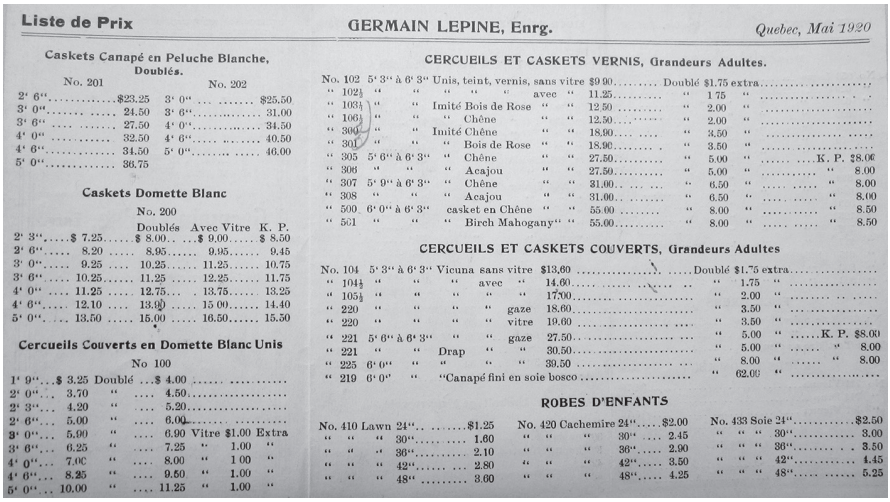

Liste de Prix

GERMAIN LEPINE, Enrg.

Quebec, Mai 1920

Caskets Canapé en Peluche Blanche, Doublés.

No. 201		No. 202	
2' 6"	$23.25	3' 0"	$25.50
3' 0"	24.50	3' 6"	31.00
3' 6"	27.50	4' 0"	34.50
4' 0"	32.50	4' 6"	40.50
4' 6"	34.50	5' 0"	46.00
5' 0"	36.75		

Caskets Domette Blanc

No. 200	Doublés	Avec Vitre	K. P.
2' 3"	$ 7.25	$ 8.00	$ 9.00	$ 8.50
2' 6"	8.20	8.95	9.95	9.45
3' 0"	9.25	10.25	11.25	10.75
3' 6"	10.25	11.25	12.25	11.75
4' 0"	11.25	12.75	13.75	13.25
4' 6"	12.10	13.90	15 00	14.40
5' 0"	13.50	15.00	16.50	15.50

Cercueils Couverts en Domette Blanc Unis

No 100					
1' 9"	$ 3.25	Doublé	$ 4.00		
2' 0"	3.70	"	4.50		
2' 3"	4.20	"	5.20		
2' 6"	5.00	"	6.00		
3' 0"	5.90	"	6.90	Vitre	$1.00 Extra
3' 6"	6.25	"	7.25	"	1.00 "
4' 0"	7.00	"	8.00	"	1 00 "
4' 6"	8.25	"	9.50	"	1.00 "
5' 0"	10.00	"	11.25	"	1.00 "

CERCUEILS ET CASKETS VERNIS, Grandeurs Adultes.

No. 102	5' 3" à 6' 3"	Unis, teint, vernis, sans vitre	$9.90	Doublé	$1.75 extra		
" 102½	"	" " " avec "	11.25	"	1 75	"	
" 103½	"	" Imité Bois de Rose "	12.50	"	2.00	"	
" 106	"	" Chêne "	12.50	"	2.00	"	
" 300	"	" Imité Chêne "	18.90	"	3.50	"	
" 301	"	" Bois de Rose "	18.90	"	3.50	"	
" 305	5' 6" à 6' 3"	" Chêne "	27.50	"	5.00	"	K. P. $8.00
" 306	"	" Acajou "	27.50	"	5.00	"	8.00
" 307	5' 9" à 6' 3"	" Chêne "	31.00	"	6.50	"	8.00
" 308	"	" Acajou "	31.00	"	6.50	"	8.00
" 500	6' 0" à 6' 3"	casket en Chêne "	55.00	"	8.00	"	8.50
" 551	"	" Birch Mahogany "	55.00	"	8.00	"	8.50

CERCUEILS ET CASKETS COUVERTS, Grandeurs Adultes

No. 104	5' 3" à 6' 3"	Vicuna sans vitre	$13.60	Doublé	$1.75 extra		
" 104½	"	" avec "	14.60	"	1.75	"	
" 105½	"	" " "	17.00	"	2.00	"	
" 220	"	" " gaze	18.60	"	3.50	"	
" 220	"	" " vitre	19.60	"	3.50	"	
" 221	5' 6" à 6' 3"	" " gaze	27.50	"	5.00	"	K. P. $8.00
" 221	"	" Drap " "	30.50	"	5.00	"	8.00
" 225	6' 0"	" " " "	30.50	"	8.00	"	8.00
" 219	6' 0"	" "Canapé fini en soie bosco		"	62.00	"	

ROBES D'ENFANTS

No. 410	Lawn	24"	$1.25	No. 420	Cachemire	24"	$2.00	No. 433	Soie	24"	$2.50
" "	"	30"	1.60	" "	"	30"	2.45	" "	"	30"	3.00
" "	"	36"	2.10	" "	"	36"	2.90	" "	"	36"	3.50
" "	"	42"	2.80	" "	"	42"	3.50	" "	"	42"	4.45
" "	"	48"	3.60	" "	"	48"	4.25	" "	"	48"	5.25

Liste des prix, Germain Lépine Enrg., mai 1920
Source : Fonds Famille Lépine, BANQ Québec, P906, S2

il y a au-delà de cent ans[17] », ce qui correspondrait à des années antérieures à 1871. Il précise qu'avant l'arrivée du « système d'embaumement, les cercueils étaient pourvus d'une fenêtre vitrée ». Il exhibe d'anciens gabarits pour les confectionner ayant appartenu à son ancêtre. À partir d'une certaine longueur, explique-t-il, les gabarits « variaient à tous les trois pouces, largeur en proportion ». Sur des photographies parues en 1971 dans *L'Action*[18] et en 1972 dans *Le Soleil*[19], ces patrons déterminés sont accompagnés de plaques de différentes configurations qui servaient à couvrir le verre placé vis-à-vis le visage du défunt. Le petit trou creusé dans leur partie supérieure correspond à l'endroit où sera fixée la plaque amovible.

On repère aisément ces plaques sur les coffres funéraires des naufragés de l'*Empress of Ireland* pris en charge en 1914 par Germain Lépine fils (1845-1917). Dans les années 1940, ce type de cercueil était encore en usage pour les défunts non embaumés. Comme l'explique Robert Lépine :

> Il y avait un panneau qu'on pouvait enlever facilement, on voyait le défunt en-dessous de la vitre, mais pas longtemps parce que, dès qu'il commençait à avoir des marques de métamorphose, il fallait fermer le panneau afin d'éviter ces images désagréables, cela ne pouvait pas durer plus de 24 heures, on pouvait avoir le panneau ouvert ou fermé[20].

17. « Derrière une enseigne. Depuis au-delà de 125 ans », *L'Action*, lundi 10 mai 1971, publi-reportage, p. 2.

18. *Loc. cit.*

19. Monique Duval, « La Petite Histoire de la thanatopraxie à Québec », *Le Soleil*, mercredi 16 février 1972, p. 50.

20. Fonds Thanatos, *op. cit.*

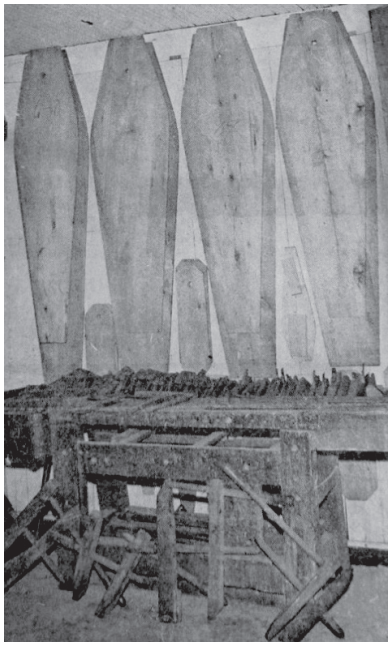

Gabarits variés pour les tombes, dernier quart du XIXe siècle
Source : *Le Soleil*, mercredi 16 février 1972, p. 50

II. La présence de cercueils vitrés aux États-Unis, en Ontario et au Québec

Dans la littérature consultée, il existe deux façons d'intégrer la vitre aux tombes : soit on perce une ouverture sur le couvercle au-dessus du visage du défunt à laquelle on fixe un morceau de verre, soit on intègre une vitre pleine longueur au couvercle.

1. La vitre au-dessus du visage

Les tombes avec une vitre au-dessus du visage du défunt seraient apparues en Amérique du Nord vers le milieu du XIXe siècle[21]. De tels réceptacles funéraires pour les adultes ont été recensés dans l'État de New York aux États-Unis par Margaret M. Coffin. Cette dernière montre, photographies à l'appui, que la fenêtre sur un cercueil hexagonal en bois pouvait occuper environ deux pieds (60 cm) dans la partie supérieure du couvercle, alors que, sur d'autres rectangulaires en fer et en bois, elle se limitait à une petite surface recouverte d'un panneau[22]. On a retrouvé des cercueils fenestrés également au Canada. Dans

21. Rébecca Janson, « Sépultures du cimetière de Saint-Frédéric. Étude sur la quincaillerie de cercueil et les modes d'inhumation d'une communauté catholique et rurale de la Beauce aux 19e et 20e siècles », mémoire de maîtrise en archéologie, Faculté des lettres, Université Laval, 2009, p. 113-114.

22. Margaret M. Coffin, *Death in Early America. The History and Folklore of Customs and*

un cimetière euro-canadien du sud de l'Ontario qui a accueilli des familles entre 1828 et 1896, Woodley a démontré qu'un trou était simplement percé à travers le couvercle du cercueil pour y fixer un morceau de vitre[23].

Selon Vanessa Oliver-Lloyd, « la fabrication de cercueils ornés d'une vitre au niveau du visage du défunt est une pratique bien documentée dans les cimetières québécois[24] ». Toutefois, le seul modèle complet que l'on connaisse est en fonte de fer et date du milieu du XIXe siècle : il ressemble à un petit sarcophage[25]. Décrit par l'historien de l'art Michel Lessard, il a été réalisé dans la fonderie locale de Saint-Anselme (Bellechasse) à partir d'un « moule en bois qui servait à créer le moule de sable[26] ». Il possède un « hublot protégé d'une plaque mobile stylisée[27] » s'ouvrant sur le haut du corps de François Audet (1787-1855). À première vue, il semble inspiré du concept de cercueil en métal avec un hublot breveté en 1848 par le newyorkais Almond Dunbar Fisk[28] et vendu à Cincinnati en 1853[29]. En 1855, l'Étatsunien Martin Hale Crane dote le cercueil inventé par Fisk d'une ouverture octogonale[30] et élimine sa forme momie, favorisant ainsi sa production de masse[31]. Dans les années subséquentes, Crane offrait encore les deux modèles[32]. Michel Lessard certifie que le cercueil en fonte de fer coulé à Saint-Anselme est une production locale québécoise beaucoup plus raffinée. Il explique :

> Au XIXe siècle, le Québec a connu plus de 130 fonderies. Plusieurs articles funéraires sont sortis de ces usines : portails et clôtures de cimetière, croix commémoratives de lots de famille en véritable dentelle de fonte, sarcophages à l'égyptienne […]. Les fonderies québécoises pouvaient se servir comme modèles des articles en fonte venant de fonderies américaines ou européennes. Le plagiat faisait partie des mœurs[33].

Superstitions of Early Medicine, Funerals, Burials, and Mourning, Nashville, New York, Thomas Nelson Inc, Publishers, 1976, p. 103-108.

23. Philip J. Woodley, « The Stirrup Court Cemetery Coffin Hardware », *Ontario Archaeology*, no 53, 1992, p. 45-64.

24. Vanessa Oliver-Lloyd, « Patrimoine archéologique des cimetières anciens du Québec », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, p. 5, [www.ameriquefrancaise.org/fr/article-364/], page consultée le 12 décembre 2018.

25. La photographie de cette œuvre prise par Michel Lessard a été reproduite dans Julien Des Ormeaux, « Cercueil de vaine gloire », *La Veille*, vol. 6, no 1, hiver 2018, p. 38.

26. Michel Lessard, « Un cimetière sous le plancher », *Cap-aux-Diamants*, no 107, 2008, p. 13.

27. *Loc. cit.*

28. United States Patent Office, Almond D. Fisk, of New York, N. Y., *Improvement in Coffins*, Specification forming part of Letters Patent No. 5,920, dated November 14, 1848.

29. Mark Theobald, « Crane & Breed », *Coachbuilt*, 2004, [www. coachbuilt.com/bui/c/crane_breed/crane_breed.htm], page consultée le 9 janvier 2021.

30. United States Patent Office, Martin H. Crane, of Cincinnati, Ohio, assignor to Crane, Breed & Co. *Design for a Metallic Coffin.* Specification forming part of Design No. 688, Dated January 23, 1855.

31. Mark Theobald, *op. cit.*

32. *Loc. cit.*

33. Michel Lessard, courriel adressé à Brigitte Garneau, 10 mai 2021.

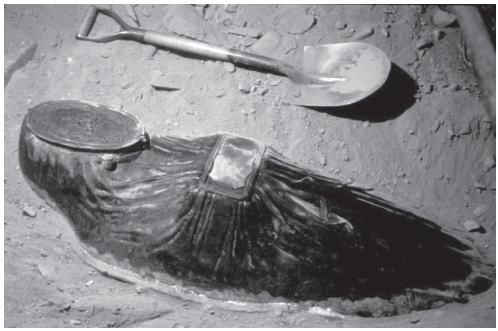

Cercueil en fonte de fer avec un hublot coulé à Saint-Anselme (Bellechasse), 1855
Photo : Michel Lessard, v. 1980

Modèle de cercueil inventé par Fisk
vendu à Cincinnati
à partir de 1853
Photo : Mark Theobald

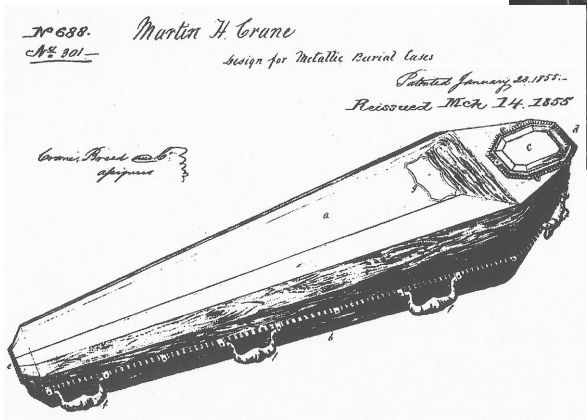

Modèle de cercueil en métal avec ouverture octogonale
breveté par Crane, Breed et Mills en 1855
Source : United States Patent Office, No. 688, Dated January 23, 1855

Pour sa part, le Musée canadien des civilisations à Gatineau conserve dans ses collections le patron d'un couvercle de cercueil en bois pour adulte avec une ouverture ovale[34], mais on ignore sa date de production. Il a été conçu par Girard et Godin Ltée, une entreprise de Trois-Rivières spécialisée dans la fabrication de cercueils et d'accessoires funéraires.

2. La vitre pleine longueur

Les cercueils dotés d'une vitre pleine longueur auraient aussi vu le jour aux États-Unis. La plupart des auteurs consultés sur leur origine s'appuient sur l'historien E. R. Vernor. Selon lui, une figure légendaire étatsunienne, le colonel Ulysse S. Grant, exige d'être enterré dans un contenant en métal rectangulaire muni d'un couvercle complètement vitré (*with a full plate glass top*). Il espère ainsi échapper à une dégradation rapide de son corps en restreignant au maximum la quantité d'air pouvant pénétrer dans son contenant funéraire. Ces trois facteurs conjugués – la forme du récipient, sa composition métallique et la vitre – sont susceptibles, croit-il, de retarder sa décomposition[35]. Cette expérience étatsunienne de 1885 aurait inspiré par la suite la mode des contenants funéraires rectangulaires en métal. Or, à San Francisco, des ouvriers ont fait la découverte récemment d'un petit cercueil en fer avec un couvercle vitré sur toute sa longueur contenant le corps intact d'une fillette qu'on avait oubliée sur place lorsque le cimetière a été déplacé. Grâce aux archives, on a pu établir que la fillette s'appelait Édith Howard Cook, était âgée de trois ans et avait été enterrée en 1876[36].

À Saint-Frédéric, dans la Beauce, l'archéologue Rébecca Janson a trouvé des fragments de verre dans vingt pour cent des 90 sépultures qu'elle a étudiées dans le secteur le plus ancien du cimetière, lequel remonte à 1851. Malheureusement, on ne sait pas si le verre était posé au-dessus du visage ou sur tout le corps[37]. Par ailleurs, selon l'archéologue Robert Larocque, ce secteur a pu être utilisé après l'agrandissement du cimetière en 1907, ce qui rend impossible une datation précise[38].

---

34. Musée canadien de l'histoire, [www.historymuseum.ca/cmc/exhibitions/collect/artifact/a4418085.html], page consultée le 12 décembre 2018.

35. E. R. Vernor, *The Book of the Dead. Death and Mourning Through the Ages,* Fort Wayne, Indiana, Dark Moon Press, 2016, p. 47.

36. Dakaractu, « Le Corps intact d'une enfant retrouvé dans un cercueil vieux de 145 ans », vendredi 27 mai 2016, [www.dakaractu.com/Le-corps-Intact-d-une-enfant-retrouve-dans-un-cercueil-vieux-de-145-ans_a111591.html?print=1] ; Féroce, « L'identité d'une fillette morte 140 ans plus tôt enfin révélée », 2016, [www.feroce.co/edith-howard-cook/], page consultée le 8 mai 2019.

37. Rébecca Janson, *op. cit.,* p. 114.

38. Robert Larocque, « Janson, Rébecca, *Sépultures du cimetière de Saint-Frédéric* », *Rabaska*, vol. 8, 2010, p. 209.

3. La vitre du dernier regard

Outre son aspect esthétique, différentes hypothèses ont été émises pour expliquer l'emploi d'une vitre sur un cercueil. Pour certains chercheurs, la peur d'être enterré vivant serait à l'origine de cette tradition[39]. Comme le souligne l'historien Serge Gagnon, en temps d'épidémie, on tente d'enterrer le plus vite possible, sans la participation du curé. En 1832, des journaux rapportent que plusieurs individus atteints du choléra auraient été inhumés vivants dans les villes de Québec et de Montréal. Pour éviter d'enterrer les pestiférés vivants, « la loi défend l'inhumation avant un délai de 24 heures, quelle que soit la cause du décès[40] ». Cependant, absolument rien dans les données historiques n'indique que des cercueils vitrés aient été créés pour empêcher qu'une telle situation se produise.

Pour d'autres chercheurs, la pose d'un morceau de verre s'explique par le besoin de protéger les endeuillés et les visiteurs de la contagion des défunts. Or, les mesures préventives au sujet des personnes ayant succombé à une maladie contagieuse invalident cette hypothèse. En 1901, le conseil d'hygiène de la province de Québec émet ces directives strictes concernant les funérailles des personnes emportées par la variole :

> Lorsque le malade meurt, son cadavre doit être enseveli dans un drap imbibé d'acide carbolique ou d'une solution forte de bichlorure de mercure, être mis dans un cercueil avec 2 lbs de chlorure de chaux, rester complètement isolé dans la chambre et être inhumé dans les 24 heures, à moins d'être déposé dans un cercueil métallique hermétiquement soudé. La maison reste en quarantaine, jusqu'après la désinfection faite par l'autorité municipale. Personne ne peut assister aux funérailles, si ce n'est le ministre du culte, le témoin, et celui qui transporte le cadavre au cimetière et ses aides, à moins que le cadavre ait été déposé dans un cercueil hermétiquement soudé. Si le père ou quelqu'un de la maison y assiste (comme témoin) il doit se désinfecter avant de sortir de la maison, c'est-à-dire se laver avec une solution d'une cuillère à soupe d'acide carbolique dans un gallon d'eau, ou d'une drachme de bichlorure de mercure dans un gallon d'eau et revêtir des effets qui ont été désinfectés sous le contrôle des officiers municipaux.[41]

Dans les années 1920, ces pratiques n'ont pas beaucoup changé. Thérèse Sauvageau rapporte ainsi le cas d'un père de famille, débardeur au port de

39. Vanessa Oliver-Lloyd, *op. cit.,* p. 5.

40. Serge Gagnon, *Mourir hier et aujourd'hui. De la mort chrétienne dans la campagne québécoise au XIXe siècle à la mort technicisée dans la cité sans Dieu*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 16.

41. Conseil d'hygiène de la province de Québec, *Suppression de la variole. Circulaire aux autorités sanitaires municipales et au public en général*, Montréal, RACHP, 12 décembre 1901, p. 35-43 ; publié dans Line Chabot, « Le Conseil d'hygiène de la province de Québec et la lutte contre la variole au Québec : l'épidémie de 1901-1902 et le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean », mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Faculté des lettres, Université Laval, septembre 2001, p. 137.

Montréal, qui revient dans son village de Grondines très malade et y meurt :

> Le médecin diagnostiqua la « fièvre de noir », autre nom du typhus. Ce jugement entraînait sur-le-champ l'isolement de la maisonnée. […] Un parent voisin vint aider la pauvre veuve à ensevelir le corps qui fut déposé sur des planches dans le salon. La mère et la sœur du défunt osèrent monter sur le perron pour conserver une dernière vision de leur disparu à travers la fenêtre. Quatre hommes charitables, ayant bu de l'alcool en guise de protection et portant une généreuse quantité de camphre, déposèrent le cadavre dans le cercueil qui fut conduit au cimetière sans faire un arrêt à l'église.[42]

D'autres chercheurs proposent que l'insertion d'un verre permettrait de regarder le défunt sans avoir à subir les odeurs malvenues[43], lorsqu'il n'était pas embaumé. Les témoignages qui évoquent ce contexte d'utilisation se font rares. Le seul que nous connaissons provient de Walter Morin, cultivateur et bûcheron à Saint-Martin, dans la Beauce. En se remémorant la mort de son oncle maternel Georges Bureau, décédé à l'été 1913[44], il décrit ce qu'il a observé lors des veillées au corps dans son village :

> [Les morts] étaient exposés sur des planches, sur deux chevalets de bois. Ils mettaient quelques planches ou une porte, puis ils étaient exposés sur cela. Ils restaient sur les planches deux jours et demi. Des fois, rien qu'une journée sans la tombe. La tombe, c'était une journée avant l'enterrement. Mettons qu'ils le mettaient dans la tombe la nuit, ils l'enterraient le matin, si ça pressait. Ils pouvaient le mettre [dans la tombe] le matin, il passait le reste de la journée, puis la nuit, puis ils l'enterraient le lendemain matin. Ils n'étaient pas embaumés. Mon oncle, lui, ils ont été obligés de le mettre dans la tombe, puis de fermer la tombe une nuit avant, parce qu'il s'était mis à enfler, puis il a enflé. Lui, il avait une tombe avec une vitre dessus, il était assez enflé que la face lui touchait la vitre. Les tombes n'étaient pas hautes […]. Ils faisaient les tombes de la grandeur de l'homme, puis de la grosseur. Ils mettaient le mort dans la tombe et laissaient le couvert ouvert. Quand ils ne pouvaient pas, ils mettaient une vitre. D'ordinaire, ils mettaient une vitre à carreaux, puis le dernier panneau, quand ils partaient. Il y avait des tombes à couvert pas de vitre[45].

Avec cet entretien, on suit bien le déroulement des deux étapes importantes du cérémonial d'exposition à domicile avant la pratique de l'embaumement : d'abord sur une planche ou une porte soutenue par des chevalets de bois, ensuite dans le cercueil. « Si ça pressait », sous-entendu si le défunt se

42. Thérèse Sauvageau, *Dans le bon vieux temps, c'était comme ça…,* Sillery, Éditions Anne Sigier, 1998, p. 28.

43. Rébecca Janson, *op. cit*. p. 114.

44. Georges Bureau (1873-1913) est décédé du cancer le 3 juin 1913 à l'âge de 40 ans. Il était l'époux de Marie-Anne Paré, la sœur de sa mère Sara Paré. Georges Bureau « avait une petite terre, aidait au bois et travaillait sa terre ». Il laissa une veuve avec « 2 petits gars et 3 petites filles ».

45. Walter Morin, « Les Mœurs funéraires à Saint-Martin de Beauce », enquête par Brigitte Garneau, Université Laval, 1978.

dégradait, il pouvait être déposé dans le réceptacle en bois avant la fin prévue de l'exposition sur les planches. On s'autorisait même à le fermer durant les veillées au corps. Lorsqu'on déposait le défunt en cercueil, on pouvait garder le couvercle ouvert ou le fermer s'il était muni d'une vitre. La vitre était une option. De même nature qu'un carreau de fenêtre, elle était recouverte d'un panneau opaque.

Conséquemment, outre son aspect esthétique, on peut conclure qu'en l'absence d'embaumement, la vitre avait parfois pour utilité de soustraire les vivants aux odeurs de décomposition du corps, tout en permettant aux proches, après la mise en cercueil et avant la fermeture définitive du couvercle, de lui jeter un dernier regard. À ce titre, elle mérite bien son nom de « vitre de regard » attribué par Janson[46].

III. Deux tombes pour enfant munies de verre

La famille de Cécile et Robert Lépine a conservé, de génération en génération, deux tombes munies de verre, l'une en acajou avec un hublot, l'autre en bois de rose avec une vitre pleine longueur. Selon les normes actuelles de l'Organisation mondiale de la santé[47], la première pouvait accueillir un enfant de neuf à dix ans, et la seconde un enfant de cinq ans. Créés dans le dernier quart du XIXe siècle d'après Léopold Lépine, ces deux objets témoignent de la dextérité manuelle de Germain Lépine père, meublier de son métier, et du savoir-faire de son petit-fils Adélard, meublier, ciseleur, dessinateur et embaumeur, qui a travaillé dans l'entreprise dès la fin de ses études.

1. Un petit cercueil avec un hublot

Dans son inventaire de 1974, Robert Lépine qualifie le petit cercueil hexagonal avec un hublot de « pointu ». Il est fait d'acajou rouge, un bois léger. Au XIXe siècle, les meubliers québécois réalisaient des pièces uniques à partir d'essences ligneuses exotiques importées des Antilles[48]. À Québec même, l'ébéniste de renom Philippe Vallière (1832-1919), voisin de Germain Lépine père, utilisait aussi de l'acajou, même si ses meubles de grand prix étaient fabriqués le plus souvent en noyer[49]. À compter de 1899, le *mahogany* (acajou) devient fréquent dans les ventes de la maison funéraire.

46. Rébecca Janson, *op. cit.,* p. 113.

47. *Taille idéale pour un enfant ou adolescent de 5 à 19 ans*, 2018, [www.calculersonimc.fr/autres-calculs/taille-ideale-enfants-5-19-ans.html], page consultée le 20 décembre 2018.

48. Michel Lessard, Huguette Marquis*, Encyclopédie des antiquités du Québec. Trois siècles de production artisanale,* Montréal, Éditions de l'Homme, 1971, p. 92.

49. Suzanne Fournier-Vallière, « Vallière, Philippe », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval/University of Toronto, 2003-, p. 1, [www.biographi.ca/fr/bio/valliere_philippe].

Ce petit cercueil hexagonal doit son originalité autant à son coffre qu'à son couvercle. Son aspect général le rapproche des armoires d'inspiration française produites au Québec dans la seconde moitié du XIXe siècle, à la fin de la période artisanale. Plus précisément, trois panneaux à caisson couvrent les parois latérales et un panneau semblable garnit les deux bouts. Chaque panneau est orné de moulures tirées de deux baguettes de bois fixées à l'aide de petits clous rendus invisibles avant le vernissage. La hauteur du cercueil diminue de l'avant vers l'arrière et l'angle délimitant ses deux extrémités varie. Ces asymétries lui donnent l'effet d'un petit lit.

Bien que quatre des six coins soient assemblés avec des clous, la courbe créant la ligne des épaules ne souffre d'aucune brisure. Germain, le fils de Julien Lépine, a rapporté à l'archéologue Janson que les côtés étaient d'une seule venue et qu'on devait faire tremper le bois dans l'eau des nuits durant pour le rendre malléable. On pratiquait ensuite des encoches sur les bords – on en compte ici cinq de chaque côté – pour pouvoir plier le bois et créer la configuration élargie[50].

Le coffre mesure 136 cm de longueur. Au fond, de la *ripe* (des copeaux) de bois fait office de rembourrage. Elle est recouverte de boules de ouate qui diminuent d'épaisseur de la tête vers les pieds et forment une couche moelleuse. Par-dessus, on a mis un morceau de coton écru qu'on a fixé sur les rebords avec des clous à tête plate. Puis, on y a cousu une jupe plissée avec du satin blanc à fin motif quadrillé. Déployée sur les côtés du coffre, la jupe dissimule le bois et crée l'effet d'un moïse. Rabattue sur l'enfant, elle l'enveloppe complètement dans son berceau d'éternité.

Le couvercle est façonné dans l'acajou comme le coffre. Il est cannelé sur son pourtour extérieur et garni de trois panneaux ornés de moulures. Adroitement agencés, les panneaux octogonaux de dimensions variables soulignent trois espaces précis du corps : la tête, le tronc et les jambes. Le couvercle est perforé de six trous prévus pour recevoir les vis à pression qui le fixent à la tombe. Ces trous de vis ne sont pas identiques. Ils sont probablement « le résultat d'un processus manuel réalisé avec une mèche à la fin de l'assemblage[51] », comme l'a observé Janson sur les cercueils artisanaux qu'elle a étudiés dans un cimetière beauceron.

Sur l'envers du couvercle, a été collé un morceau de coton, communément appelé coton à fromage. À la hauteur du visage, le bois a été désengagé pour loger un verre de simple épaisseur découpé en forme de losange de 10,5 cm par 9,5 cm et retenu par du mastic de vitrier. Le petit pan d'acajou qui le couvre se fait parure ; de forme ovoïde, chantourné et cintré sur son pourtour, il mesure 12,7 cm par 20,3 cm. Il est retenu au couvercle par deux vis

50. Rébecca Janson, *op. cit.,* p. 50.
51. *Ibid*., p. 95.

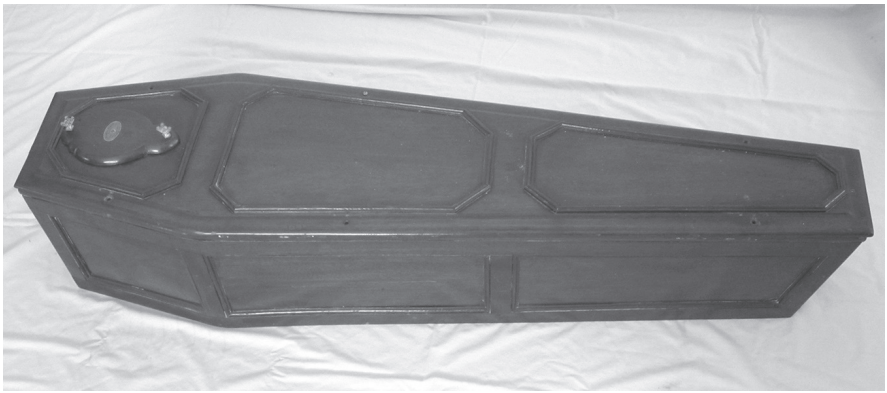

Cercueil en acajou pour enfant avec un hublot,dernier quart du XIXe siècle
Photo : Estelle Lépine, 2018

Jupe déployée à l'extérieur
Photo : Estelle Lépine, 2018

Jupe rabattue à l'intérieur
Photo : Estelle Lépine, 2018

surmontées d'une pièce verticale en laiton blanc moulé ayant la forme d'un ange aux bras ouverts ; cet alliage mou et peu dispendieux servait régulièrement à la quincaillerie de cercueils au XIXe siècle[52]. La maison funéraire Lépine ne fabriquait pas elle-même ces vis. Elle les achetait chez Girard et Godin Ltée à Trois-Rivières. On peut trouver des vis semblables en démonstration dans le petit musée funéraire de François Gamache à Thetford Mines.

52. *Ibid.,* p. 92-93.

2. Un petit cercueil avec une vitre pleine longueur

Le petit cercueil avec une vitre pleine longueur est qualifié par Robert Lépine de « conventionnel ». Il est assemblé dans le bois de rose, un bois léger. Le vernis brun foncé alternant avec le vernis noir appliqué sur sa surface donne l'illusion que deux types de bois ont été juxtaposés. Toutefois, le coloris uniforme à l'intérieur ne trompe pas : il s'agit bien de la même essence précieuse de bois de rose importée au XIXe siècle. L'artisan a marié les coloris et les lignes de façon à rompre avec l'austérité de l'objet et à lui donner l'aspect d'un contenant distingué, mais chaleureux. La surface lisse des parois extérieures, l'arrondissement des coins, le couvercle aux couches de bois superposées s'amenuisant vers le dessus, la courbe des rebords, la triple moulure ourlée à la base, tout concourt à inspirer la douceur. Au premier abord, ce petit cercueil paraît plutôt massif, compte tenu de sa hauteur élevée de 32,5 cm, incluant le couvercle. Mais, il est court, ne mesurant que 110 cm de longueur.

En le comparant aux cinq formes de cercueil observées par Janson dans le cimetière beauceron de Saint-Frédéric entre 1850 et 1967 – à savoir rectangulaire, rectangulaire à deux angles biseautés, rectangulaire à quatre angles biseautés, forme ouverte et forme hexagonale[53] – on pense d'abord à le classer avec les rectangulaires à quatre angles biseautés. Cependant, le fait qu'il mesure 14 cm de largeur à la tête et 11,4 cm aux pieds l'éloigne de l'aspect rectangulaire, d'autant que les côtés sont inclinés à environ 130 degrés vers l'extérieur.

Le mode d'assemblage du coffre relève de techniques de menuiserie qui en adoucissent la forme. Sur un fond rectangulaire dont on coupe les coins, on dispose les parois à l'horizontale et on pose à la verticale des morceaux de bois bombés pour former les extrémités. Ces pièces arrondies sont ensuite mortaisées aux parois latérales et frontales. L'exécution du couvercle composite dévoile également l'ingéniosité de l'ébéniste. Un plateau délicat en bois poli en constitue la couche supérieure. Lorsqu'on le dévisse, on s'aperçoit qu'il repose sur une longue vitre oblongue enchâssée dans un panneau. À elle seule, la vitre mesure 91,5 cm de longueur. Le panneau tire sa solidité de quatre strates de bois superposées. Il est d'une grande élégance, compte tenu des proportions harmonieuses de ses moulures incurvées.

Une fois le couvercle soulevé, l'intérieur du coffre apparaît. En bois brut, non poncé, sans vernis, il porte le numéro 3324. Malgré ces chiffres indicateurs d'un découpage possible des morceaux en série, on voit que la technique de construction fait intervenir la main d'un artisan à plusieurs étapes. Lorsqu'on vendait ce modèle, on y mettait sans doute une matelassure pour recevoir le corps de l'enfant. Mais, ici, le dessous porte les traces d'un meuble en démonstration : il est marqué de traverses pour avoir été exhibé.

53. *Ibid.*, p. 48.

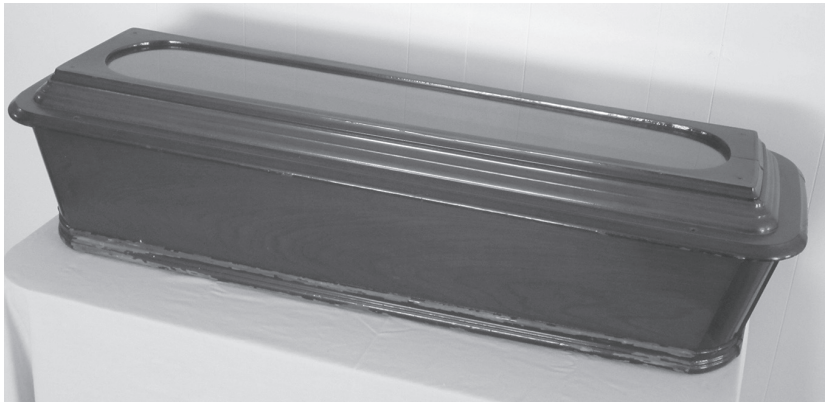

Cercueil en bois de rose pour enfant avec une vitre pleine longueur, dernier quart du XIXe siècle
Photo : Estelle Lépine, 2019

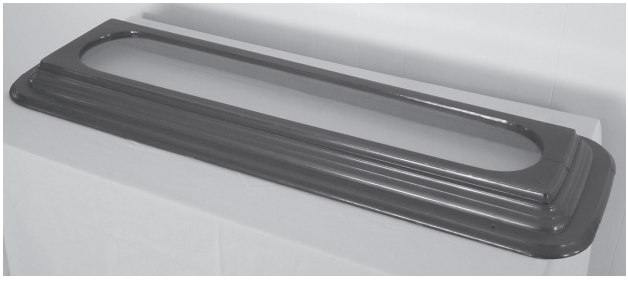

Panneau sur le couvercle vitré
Photo : Estelle Lépine, 2019

Ces deux tombes pour enfant sont des exemplaires uniques. Le fait qu'elles soient intactes rend possible l'examen des techniques d'assemblage du bois et du verre sur deux principaux modèles de cercueils en usage à la fin de la première phase de l'industrialisation : le traditionnel et le moderne.

Une interrogation subsiste toutefois quant à la couleur sombre de la tombe pouvant accueillir un enfant d'environ cinq ans ; l'imaginaire collectif québécois au XXe siècle nous a habitués à associer les tombes blanches aux enfants de moins de sept ans… Pourquoi une tombe foncée pour un enfant si jeune ? Afin de jeter un éclairage sur ce sujet, je suis retournée aux journaux des ventes. Le signalement de réceptacles spécifiques pour les enfants débute en 1891, lorsque commence « à l'échelon provincial, l'établissement d'une statistique des causes de décès par le gouvernement du Québec[54] ». J'ai donc choisi d'étudier la couleur des tombes d'enfants à partir de cette année-là, et ce durant les dix années qui suivent, jusqu'en 1901.

54. Jacques Bernier, « Les Causes de décès au Québec au XIXe siècle : le problème des sources », *Canadian Bulletin of Medical History/Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. 9, 1992, p. 243.

3. Des cercueils traditionnels et modernes blancs, même pour des adolescents

De prime abord, l'analyse révèle qu'entre 1891 et 1901, jusqu'à l'âge de quatorze ans, les jeunes peuvent être inhumés dans un cercueil traditionnel ou moderne blanc. Parmi les 31 enfants pour lesquels on a choisi un contenant clair, il s'en trouve âgés entre deux mois et sept ans, et des moins jeunes âgés de sept à quatorze ans. L'ethnologie a maintes fois souligné que la sépulture blanche était l'apanage d'enfants baptisés décédés avant l'âge de raison fixé à sept ans, ceux qu'on appelait « les petits anges ». De plus, ces pratiques et croyances se sont exprimées dans toutes les classes sociales[55]. Comment expliquer alors qu'en 1897 pour sa fille Floret, dix ans, ou pour son garçon Patrick, onze ans, un parent ait opté pour le blanc, symbole de pureté ? Il faut remonter aux écrits des Jésuites venus évangéliser en Nouvelle-France pour le comprendre. Déjà en 1637, les enfants défunts de sept à quatorze ans constituaient à leurs yeux une catégorie intermédiaire.

La certitude du salut des enfants morts baptisés et leur rôle d'intercesseur expliquent l'insistance des missionnaires à baptiser ceux qu'ils désignent comme des anges, des petits prédestinés ou des petites âmes innocentes. Les auteurs des *Relations* vont donc prendre la peine de comptabiliser séparément les décès de baptisés de moins de sept ans. Si ces derniers sont seuls assurés d'une place au Ciel, les enfants de sept à quatorze ans semblent une catégorie intermédiaire dont on croit « le salut en assurance[56] ».

Il faut ajouter que, dans le Québec catholique du XIX^e^ siècle, « les enfants morts purifiés par les eaux baptismales sont réputés innocents jusqu'à l'âge de la puberté[57] ». De plus, la première communion pouvait avoir lieu jusqu'à un âge tardif, entre dix et seize ans[58]. C'est pourquoi, à la fin du XIX^e^ siècle, il est possible d'ensevelir des adolescents dans des cercueils blancs, sans enfreindre aucun tabou. En 1910, les directives religieuses changent. Le pape Pie X décrète que l'âge souhaitable de la première communion[59] est l'âge de raison, de telle sorte que seuls les jeunes décédés avant sept ans peuvent être considérés comme des êtres purs. Toutefois, la culture populaire continue de croire que les jeunes emportés par la mort à l'aube de la maturité peuvent eux

55. Denise Lemieux, « La Religion populaire et les classes sociales », dans *Religion populaire. Religion de clercs ?* sous la direction de Benoît Lacroix et Jean Simard, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, « Culture populaire » 2, 1984, p. 301.

56. Denise Lemieux, *Les Petits Innocents. L'enfance en Nouvelle-France*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 91.

57. Serge Gagnon, *op. cit.,* p. 88.

58. Jocelyne Poulin et l'abbé Ghislain Hien, « La Première Communion chez les catholiques », dans *Inventaire du patrimoine religieux immatériel du Québec*, Université Laval, Québec, 12 septembre 2010, p. 1, **[**www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=744**],** page consultée le 4 avril 2019.

59. *Loc. cit.*

aussi être sans péché[60]. Dans son étude réalisée à Saint-François-de-Beauce (aujourd'hui Beauceville) et portant sur les années 1924 à 1954, l'ethnologue réputée Madeleine Doyon décrit comment le blanc marque les cérémonies funèbres pour les jeunes filles et les adolescents.

> Les porteurs endossent des habits de deuil ou, tout au moins, de couleur foncée. On fixe à leur bras un brassard fait d'un ruban noir assez large, noué en deux boucles sur le côté extérieur du bras. […] Aux enterrements de jeunes filles et d'adolescents, les brassards et les gants des porteurs ainsi que le ruban de la croix sont blancs.[61]

Ces conceptions étaient ancrées si profondément dans les pensées que, chez les Lépine comme chez d'autres entrepreneurs de pompes funèbres ailleurs au Québec[62], en plus des corbillards entièrement blancs, frêles esquifs pour les tout-petits et carrosses princiers pour les enfants un peu plus âgés, on avait créé des signes de reconnaissance de la pureté des adolescents sur la toiture des voitures noires. Les flammes en bois noir destinées aux adultes et insérées dans les pots à feu pouvaient être remplacées par des flammes blanches pour ces jeunes et par des grises pour les célibataires. Encore dans les années 1940, sur la photographie d'une cérémonie funéraire dirigée par Henri-Jules Lépine (1886-1951), on aperçoit de jeunes hommes porter le corps d'un membre de leur groupe dans un corbillard noir surmonté de flammes blanches, indicatrices de la candeur de son occupant.

4. Des tombes de couleur foncée pour des enfants

Puisque la couleur blanche était associée si étroitement aux enfants et même aux adolescents, pourquoi la maison funéraire faisait-elle la promotion de cercueils de couleur foncée pour des jeunes de cinq à dix ans ? Une analyse plus approfondie révèle qu'entre 1891 et 1901, bon nombre d'enfants peuvent être inhumés dans des cercueils « communs » ou « bruns » à bas prix. Parmi la cinquantaine de sépultures marquées « Pour son enfant », sans qu'on ne connaisse l'âge des disparus, le tiers est jumelé à de tels cercueils. Certains de ces jeunes sont pris en charge par des organismes de charité ou sont atteints de maladies contagieuses. La « *St. Patrick's Conference Society St. Vincent de Paul* [*sic*] » en achète pour une fille morte à l'hôpital Hôtel-Dieu ; les

60. J'ai déjà évoqué ce sujet, à partir des mêmes sources historiques, en analysant les regroupements de pierres tombales de petits de moins de sept ans et les statues d'anges incarnant des enfants plus âgés et des adolescents dans le cimetière Saint-Charles à Québec. Voir Brigitte Garneau, *Les Pierres tombales nous parlent. La vieille partie du cimetière Saint-Charles à Québec : 1855-1967*, Québec, Éditions Gid, 2017, p. 176 ; 266-272.

61. Madeleine Doyon, « Rites de la mort, dans la Beauce », *The Journal of American Folklore*, vol. 67, nº 264, avril-juin 1954, p. 141-142.

62. Claude Corriveau, *Les Voitures à chevaux au Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 1991, p. 118.

Corbillard noir avec des flammes blanches pour un jeune homme, v. 1940
Source : Fonds Famille Lépine, BANQ Québec, P 906, S2

Pot à feu de corbillard avec des flammes noires pour adultes, v. 1867
Photo : Estelle Lépine, 2018

Pot à feu de corbillard avec des flammes blanches pour enfants et adolescents, v. 1867
Photo : Estelle Lépine, 2018

Sœurs de la Charité de Québec pour un orphelin ; le Bureau de santé pour une petite fille immigrée décédée à l'hôpital civique des « fièvres scarlatine [*sic*] » ; un tailleur s'en procure deux pour ses petits de trois ans et quatre ans et demi décédés de la « diftéri [*sic*] ». De plus, un autre fait se dégage : l'existence d'un « cercueil brun pour nouveau-né ».

Quant aux rares cercueils modernes bruns vendus pour la période concernée, ils accueillent les dépouilles d'enfants issus de milieux favorisés.

Ces milieux sont repérables d'après les articles que leur famille se procure pour leur service funéraire. Pour son enfant de seize mois, en 1898, D. M. commande un « *casket* brun », en plus d'une robe, de fleurs, de chandelles, d'une platine gravée et de crêpes. Pour son fils Charles, dix ans, en 1901, C. T. choisit un « *casket* brun », le fait plomber, fait poser dessus une platine, le fait sécuriser dans une boîte en frêne plombée où il fait ajouter une autre platine en cuivre et le fait transporter du « *Jeffery Hale Hospital* » à la gare ferroviaire. Ces deux tombes foncées faisaient donc la promotion de modèles destinés à une clientèle privilégiée.

Conclusion

Cette incursion dans le monde des cercueils de la plus ancienne maison funéraire de Québec apporte des connaissances inédites sur les rites mortuaires. Au milieu du XIX^e^ siècle, les cercueils hexagonaux en bois avec un élargissement au niveau des épaules dominent dans les ventes. On les préfère aux cercueils métalliques disponibles en temps d'épidémie. Les choix varient peu : en bois, recouverts de drap, avec un fond plombé, avec une boîte de sûreté[63]. Dans les années 1890, on assiste à l'arrivée des cercueils rectangulaires, précurseurs des tombes rembourrées et garnies comme des lits luxueux que nous connaissons encore aujourd'hui. Même si la mise en marché des cercueils modernes coïncide avec les premiers embaumements réalisés par Adélard Lépine à partir de 1892, et non en 1898 comme on l'a souvent affirmé, leur popularité touche autant les personnes embaumées que celles ensevelies sans embaumement.

Au sein de cette entreprise née à Québec en 1845, les cercueils vitrés font leur apparition dans les journaux des ventes dans les années 1890. Les rares témoignages crédibles confirment que la vitre sert parfois à protéger des mauvaises odeurs liées à la putréfaction du corps au cours de l'exposition, mais surtout à permettre de poser un dernier regard sur le défunt. Dans l'atelier du meublier Germain Lépine, elle se présente comme une petite ouverture recouverte d'un panneau placé au-dessus du visage du défunt ou en pleine longueur intégrée au couvercle du coffre funéraire. La vitre s'avère une option pour les cercueils traditionnels et modernes. Elle est encore en usage dans les années 1940 pour les personnes qu'on ne fait pas embaumer.

Les cercueils hexagonaux et rectangulaires se vendent simultanément. Qui plus est, ils sont conçus dans la même fabrique durant plus de 50 ans. Ce constat fait à partir des archives d'une entreprise jette un nouvel éclairage sur une question chère aux archéologues qui travaillent dans les cimetières : la préséance des formes. Comme le faisait remarquer l'archéologue Vanessa

63. Cette boîte est appelée « fausse tombe » par les entrepreneurs de pompes funèbres dans les années 1950.

Oliver-Lloyd, l'arrivée d'une nouvelle configuration n'implique pas nécessairement l'abandon de l'ancienne et les deux peuvent coexister dans le temps[64].

Les deux cercueils pour enfant, conservés précieusement par la famille de Cécile et Robert Lépine, constituent de véritables meubles représentatifs des productions du XIX^e siècle. Les comparer aux autres réceptacles funéraires nous renseigne sur les attentions *post-mortem* apportées aux enfants. On découvre qu'entre 1891 et 1901, les tombes blanches peuvent servir non seulement aux jeunes décédés avant l'âge de raison fixé à sept ans, ceux qu'on appelait « les petits anges », mais également à des adolescents. Pour la même période, l'analyse montre que les cercueils « pour enfant » sont des cercueils communs ou bruns à bas prix dans le tiers des cas, qu'il existe des cercueils traditionnels bruns pour nouveau-nés et des cercueils modernes bruns pour les enfants issus de milieux favorisés.

64. Vanessa Oliver-Lloyd, *op. cit.,* p. 96.